



PROTECTION
L2
360
MEUBLES

	PROTECTION POUR MEUBLES L2 360 ESSENTIEL	PROTECTION POUR MEUBLES L2 360 COMPLET
Période de Couverture (à partir de la date de livraison)	3 ANS	5 ANS
PROTECTION POUR MEUBLES GARANTIE L2 360 (Si vous ne l'utilisez pas, vous ne la perdez pas !)	●	●
Traitement de protection appliqué par des professionnels à l'intérieur des zones de service (tissu et cuir véritable)	●	●
Taches accidentelles d'aliments et de boissons domestiques, taches biologiques humaines et animales	●	●
Déchirures, perforations ou brûlures de cigarette accidentelles	●	●
Encre de stylo à bille, rouge à lèvres, crayons de cire, vernis à ongles ou produits cosmétiques	●	●
Fissures ou décollement du cuir véritable	●	●
Éraflures, entailles dans le bois, éclatement de verre	●	●
Une trousse d'entretien pour cuir avec traitement (valeur de 69.99\$)	●	●
Séparation des coutures, défaillance des piqûres, étirement du tissu	-	●
Articulations, ressorts, structures & mécanismes	-	●
Composants électriques et engrenages	-	●
Taches de liquide en forme d'anneau, marques de brûlures, altérations du fini	-	●
Remplacement complet d'ensemble de meubles (semblables, de même style)	-	●

PLANS DE PROTECTION POUR MEUBLES L2 360

PLAN DE SERVICE : Ce plan de service (ou "Plan") est établi entre vous (l'acheteur d'origine, désigné par "vous", "votre" ou "propriétaire") et Zucora Inc., 552 Clarke Road, London, Canada, N5V 3K5 (désigné par "Zucora", "nous", "notre" ou "ZucoraHome"). Nous sommes l'administrateur de ce plan de service et des services connexes pour l'article (les articles) acheté(s) et couvert(s) par ce plan de service (considéré individuellement, le "Produit Couvert") et parlant d'un ensemble de produits "Produits Couverts", et il est soumis au respect des dispositions de ce plan de service sous réserve des exclusions énoncées ci-dessous. Il constitue l'accord complet entre vous et nous pendant la période de couverture du plan ("Période de Couverture du Plan") au cours de laquelle Zucora est autorisée par Leon's Furniture Limited ("Leon's") à fournir de tels services. Aucune représentation, promesse ou condition non contenue dans ce plan de service ne peut modifier les termes de cet accord.

1.0 PÉRIODE DE COUVERTURE DU PLAN – Ce plan de service fournit des services tels que décrits à la Section 2.0 "CE QUI EST COUVERT ?" à partir de la date de livraison du Produit Couvert, pour une période de trois (3) ans avec la Protection L2 360 Essentiel pour meubles" ou pour une période de cinq (5) ans pour la "Protection L2 360 Complet pour meubles" (la période de chaque plan respectif étant désignée comme "période de couverture du plan"). En aucun temps n'est inclus dans ce plan la fourniture de quelques services que ce soit dans les conditions ou les circonstances énumérées à la Section 7.0 "Ce qui n'est PAS couvert" de ce "Plan de Service".

2.0 CE QUI EST COUVERT ? – Dans le cas où le Produit Couvert est un tapis décoratif ou un meuble composé de tissu, de cuir véritable pleine fleur, de faux cuir, de cuir collé, de vinyle, de bois et que ce produit devient taché ou endommagé accidentellement comme décrit ci-dessous, nous fournissons les services du plan tels qu'énoncés à la Section 4.0 (dans son ensemble, les **Services du Plan**) ci-dessous pendant la durée de la période de couverture du plan pour le Produit Couvert. La couverture comprend l'enlèvement des taches ou la réparation de dommages accidentels survenant lors d'un seul incident, comme suit :

- (A) Pour les meubles rembourrés :
- (i) Taches causées par des aliments et boissons domestiques ;
 - (ii) Taches de fluides corporels humains ou d'animaux de compagnie (à l'exclusion de la transpiration, des cheveux, des poils et des huiles corporelles) ;
 - (iii) Taches causées par de l'encre de stylo à bille, du rouge à lèvres, des crayons de cire, du vernis à ongles ou des produits cosmétiques ;
 - (iv) Transfert de teinture de jeans et de journaux ;
 - (v) Déchirures, perforations ou brûlures accidentelles de cigarette ;
 - (vi) Fissures ou décollement du cuir véritable pleine fleur.
- (B) Meubles en bois : Limité aux éraflures, entailles ou éclats accidentels pénétrant la finition du bois, écaillage, fissuration ou rupture des composants en verre ou miroir, y compris la perte d'argenture ; et
- (C) Tapis décoratifs : Limité aux taches causées par des aliments et des boissons domestiques, des taches de fluides corporels humains et animaux (excluant la transpiration et les huiles corporelles et capillaires).

3.0 COUVERTURE SUPPLÉMENTAIRE L2 360 COMPLET – La couverture supplémentaire suivante est fournie avec la Protection L2 360 Complet pour mobilier uniquement pour une période de cinq (5) ans à compter de la date de livraison :

- (A) Défaillance matérielle liée à la séparation des coutures, à la défaillance des piqûres ou à l'étirement du tissu ;
- (B) Défaillance structurelle liée à la structure, aux ressorts, aux articulations ou aux mécanismes qui ne sont pas couverts par la garantie du fabricant ;
- (C) Réparation ou remplacement de moteurs, d'engrenages, de pistons, de modules de contrôle et de transformateurs défectueux ;
- (D) Réparation ou remplacement des interrupteurs, des télécommandes, des unités de massage, des unités de chauffage et des connecteurs de câblage ;

(E) Taches de liquide en forme d'anneau sur le bois, marques de brûlures, formation de bulles en surface, gauçonnement, entailles, fissuration, décollement de la finition du bois ou la perte d'éclat du fini ; et

(F) Remplacement complet de suite de meubles tel que décrit à la Section 4.0 (D) ci-dessus.

4.0 SERVICES DU PLAN – Si nous déterminons que votre demande de service est admissible à la couverture du présent Plan de services, nous vous fournissons les services suivants :

- (A) Si votre demande de service concerne l'élimination d'une tache accidentelle, nous pouvons vous envoyer, sans frais supplémentaires, nos solutions de nettoyage professionnelles incluant les instructions pour vous aider à éliminer la tache ;
- (B) Si nous déterminons que l'élimination d'une tache ou la réparation d'un dommage accidentel peut nécessiter les services d'un technicien professionnel, nous organiserons une visite de service pour le Produit Couvert à votre emplacement. Des frais supplémentaires de kilométrage s'appliqueront pour le déplacement du technicien s'il doit se rendre à plus de 100 km d'un magasin Leon's ;
- (C) Si le technicien professionnel n'est pas en mesure d'enlever la tache ou de réparer les dommages, nous pouvons choisir de remplacer en tout ou en partie la zone affectée, le composant endommagé ou l'ensemble du Produit Couvert. Pour la Protection L2 360 Essentielle pour meubles, le remplacement s'applique uniquement au produit couvert taché, endommagé ou irréparable et ne prévoit pas le remplacement de plusieurs pièces ou ensembles de meubles qui peuvent avoir été achetés en même temps que le produit couvert. Le remplacement d'un Produit Couvert remplit nos obligations dans le cadre de ce plan de service et met fin au plan de service pour le Produit Couvert remplacé ;
- (D) Dans le cas où vous bénéficiez de la Protection L2 360 Complet uniquement, si le Produit Couvert remplacé a été acheté dans le cadre d'un ensemble de meubles (tel qu'une "suite", c'est-à-dire une chaise, un canapé, un ottoman, etc. Chaise, canapé, pouf ou "ensemble sectionnel" ou "chaises de salle à manger" du même style, couleur, marque et modèle) et que tous les Produits Couverts ont été achetés simultanément et sont couverts par la Protection L2 Complet ; et que le Produit Couvert de remplacement entraîne une variation de couleur inacceptable en comparaison aux Produits Couverts restants, nous prendrons des dispositions pour vous fournir un crédit en magasin d'une valeur allant jusqu'au prix d'achat original des Produits Couverts, afin de vous aider à remplacer ces Produits Couverts. Nous exigeons que tous les Produits Couverts d'origine (et tous les composants remplacés) soient retournés à Leon's lors du remplacement du groupe de Produits Couverts ;
- (E) Le crédit en magasin ne sera valide que pour une période de trente (30) jours à partir de la date d'émission et doit être utilisé pour l'achat de meubles de remplacement chez Leon's. (Toute différence de coût est de votre responsabilité). (L'émission d'un crédit en magasin remplit nos obligations en vertu de ce Plan de service et met fin à ce Plan de service pour les Produits Couverts remplacés dès l'émission du crédit en magasin ; et
- (F) Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de vous fournir un produit de remplacement satisfaisant, notre obligation maximale envers vous est de vous rembourser le prix d'achat de ce Plan de service, ce qui remplit nos obligations en vertu de ce Plan de service et met fin à ce Plan de service.

5.0 DEMANDE DE SERVICE – Nous devons recevoir votre réclamation ou votre demande de service dans les vingt-et-un (21) jours suivant l'incident qui a causé la tache accidentelle, le dommage ou la défaillance du produit couvert par le présent Plan de service. Nous ne prendrons en considération les réclamations que dans les conditions suivantes :

- (A) Vos Produits Couverts vous ont été livrés dans un état exempt de salissures et sans taches, défauts, déchirures, rayures ou tout autre dommage de quelque nature que ce soit ;
- (B) En cas de déversement accidentel, vous devez suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage ou éponger la zone tachée avec un chiffon propre et sec. Toute autre tentative de nettoyage d'une zone tachée doit être effectuée uniquement sur la base de nos conseils et recommandations. Le fait de ne pas obtenir ou de ne pas suivre nos instructions met fin au présent Plan de service pour le Produit Couvert ;

(C) Pour obtenir une assistance gratuite pour le détachage ou pour soumettre une demande de service de réparation, contactez-nous en utilisant notre numéro sans frais (1-800-388-2640) pendant les heures normales d'ouverture ou en soumettant votre demande de service en ligne sur <https://service.zucorahome.com> ;

(D) Nous pouvons vous demander de nous fournir une preuve d'achat et/ou une copie du reçu pour le(s) Produit(s) Couvert(s) et une preuve d'achat du Plan de service avant la prestation de service dans le cadre de ce Plan de service ; et

(E) Nous pouvons vous demander de nous fournir des photos ou des images de la zone tachée ou endommagée du Produit Couvert afin de nous aider à évaluer votre demande de service.

6.0 ENREGISTREMENT ET ÉLIGIBILITÉ – Pour pouvoir bénéficier des services du Plan, ce Plan de service nécessite d'être enregistré auprès de ZucoraHome. La facture de Leon's listant les Produits Couverts sert de référence au Plan de Service (Leon's enregistrera ce Plan de Service en votre nom). Vous reconnaissez, approuvez et autorisez la collecte, l'utilisation et la divulgation et/ou la diffusion d'informations vous concernant, concernant vos Produits Couverts et ce Plan de Service, dans le but d'assumer nos responsabilités dans le cadre du Plan de Service. Ce Plan de Service n'est pas renouvelable au-delà de la période de couverture du plan. Ce Plan de Service peut être transféré à un nouveau propriétaire du Produit Couvert pour la période de couverture restante, sous réserve de la présentation de la facture originale dans le cas où la demande en est faite.

7.0 QU'EST-CE QUI N'EST PAS COUVERT ? – Nous n'acceptons pas les demandes de service ou les réclamations pour l'une ou l'autre des conditions ou circonstances suivantes :

- (A) Tout ce qui n'est pas spécifiquement identifié comme étant couvert par le présent Plan de Service ;
- (B) L'usure ou l'accumulation de salissures, de taches ou de dommages résultant d'un usage répété ;
- (C) Les taches ou les dommages qui ne résultent pas d'un incident accidentel unique ;
- (D) Abus, négligence, mauvaise utilisation ou dommages excessifs du Produit Couvert ;
- (E) Accumulation de transpiration, d'huiles corporelles ou capillaires, d'odeurs, de moisissures ;
- (F) Le non-respect des consignes du fabricant relatives à l'utilisation, le nettoyage ou l'entretien des produits couverts ;
- (G) Pour les articles à mouvement électrique, lorsque les dommages résultent d'une mauvaise installation, de l'humidité, de déversements de liquides, de la foudre, de pannes de courant et/ou de surtensions ou de dommages physiques ;
- (H) Tout composant "consommable" tel que les piles ou les ampoules ;
- (I) Les marques ou caractéristiques naturelles du cuir qui entraînent des variations d'apparence ;
- (J) Les dommages causés par les animaux (autres que les taches uniques causées par les fluides corporels d'un animal de compagnie) ;
- (K) Les rayures superficielles sur le bois qui ne pénètrent pas le fini ;
- (L) Les défauts de matière, le boulochage, l'usure, les abrasions de surface, les éraflures, les craquelures ou le décollement du similicuir, du cuir collé, du vinyle ou de tout autre cuir qui n'est pas du cuir véritable de première qualité ;
- (M) Détérioration de tout composant matériel, sauf dans les cas prévus à la section 3.0 "Couverture complète L2 additionnelle de 5 ans" ;
- (N) Perte de densité ou d'élasticité de la mousse ;
- (O) Les Produits Couverts endommagés pendant le transport, le déménagement ou l'entreposage ;
- (P) Les dommages causés par la peinture, l'eau de Javel, les teintures permanentes, la graisse, les produits corrosifs, les acides, les encres permanentes, la cire de bougie ou la gomme ;
- (Q) Les matériaux sensibles à la lumière tels que la soie, la laine vierge ou les cuirs naturels, non finis ou nus ;
- (R) Tout bois naturel non fini, céramique, quartz, marbre ou matériaux similaires ;
- (S) Tout produit vendu en l'état (tel quel) ;
- (T) L'utilisation des Produits Couverts dans des lieux publics, ou à des fins de location et/ou commerciales ;
- (U) Les dommages couverts par la garantie du fabricant, d'autres plans de protection ou de service ou des programmes d'assurance ; ou
- (V) Les cas de force majeure, la fraude, les actes intentionnels, la guerre ou les hostilités de toute nature ainsi que les actions découlant d'activités illégales.

8.0 GARANTIE À 360 – Si aucune réclamation n'a été faite dans le cadre du Plan, la compagnie Leon's peut vous accorder un crédit en magasin égal à la valeur du prix d'achat original du présent Plan ("Crédit du Plan"), taxes non comprises. Vous devez communiquer directement avec Leon's dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'expiration de la Période de Couverture du Plan pour obtenir le Crédit du Plan, qui peut être échangé lors d'un achat minimum de 400 \$ (avant taxes) de meubles ou de matelas chez Leon's.

9.0 NOTE AU PROPRIÉTAIRE – Ce Plan de Service est fourni par Zucora Inc. sous le nom de ZucoraHome. Toutes les réclamations et/ou demandes de renseignements doivent être soumises directement à ZucoraHome pendant la Période de Service. À l'exception de la "Garantie 360" décrite à la section 8.0 ci-dessus, Leon's n'est pas responsable, pendant la Période de Service, des réclamations ou des obligations de service fournies dans le cadre de ce Plan de Service. Cet accord n'est pas renouvelable au-delà de la période de couverture du Plan. La responsabilité maximale de la couverture et la valeur des services fournis par ce Plan de Service ne doivent pas dépasser le prix d'achat initial du ou des Produits Couverts, sans compter les taxes, la livraison ou tout autre frais. Le Propriétaire devra coopérer raisonnablement avec ZucoraHome dans ses efforts pour fournir les services dans le cadre de cet accord. Toute disposition contenue dans le présent contrat qui s'éverierait contraire à une loi provinciale ou locale sera considérée comme nulle et non avenue ; toutefois, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur. En enregistrant ou en autorisant l'enregistrement de ce contrat auprès de ZucoraHome, le Propriétaire accepte que les obligations prévues dans ce contrat constituent le seul et unique recours en cas de défaillance d'un produit ou d'un service de ZucoraHome. En aucun cas, le propriétaire n'a d'autre recours en droit ou en équité pour les conséquences directes ou indirectes de la défaillance d'un produit ou d'un service de ZucoraHome.



PROTECTION L2 360 POUR MEUBLES

AVANTAGES DE LA COUVERTURE



RÉCUPÉREZ VOTRE INVESTISSEMENT
Pas de réclamation = crédit en magasin de 100%, moyennant un achat minimum de 400 \$ de mobilier ou de matelas (avant taxes).



TRAITEMENT DE PROTECTION GRATUIT
Dans le cas de tissus traitables et cuir véritable, recevez gratuitement un service de traitement de protection à l'intérieur des zones de service. (valeur de 149\$)



PROTECTION CONTRE LES TACHES ET LES DOMMAGES ACCIDENTELS
Enlèvement des taches et réparation des dommages accidentels. Couverture supplémentaire avec le Plan Complet de 5 ans.



GARANTIE DE DURABILITÉ DE 5 ANS
Réparation et remplacement des produits en cas de défaillance, y compris les articulations, les ressorts et la structure, avec la Protection L2 360 Complet.



COUVERTURE DE 5 ANS POUR L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET LES PIÈCES MOBILES
Réparation ou remplacement du produit pour toutes les pièces mobiles avec la Protection L2 360 Complet.



REPLACEMENT COMPLET DE L'ENSEMBLE DE MEUBLE PENDANT 5 ANS
Remplacement des articles d'un ensemble lorsqu'ils sont achetés en tant qu'ensemble avec la Protection L2 360 Complet.



TROSSE D'ENTRETIEN DU CUIR GRATUITE
1 trousse d'entretien pour cuir gratuite pour les meubles en cuir véritable (valeur de 69.99\$) (livrée lors du traitement).

SI VOUS NE L'UTILISEZ PAS, VOUS NE LA PERDEZ PAS!

UN CRÉDIT EN MAGASIN ÉGAL À 100% DE LA VALEUR DU PRIX D'ACHAT ORIGINAL SANS RÉCLAMATION

Détails à l'intérieur

Pour contact le service :



ZUCORAHOME

1.800.388.2640

service.zucorahome.com